

FRONT POPULAIRE POUR LA
RENAISSANCE DE CENTRAFRIQUE

BUREAU EXECUTIF NATIONAL

PRESIDENCE

N° 058/FPRC/BEN 020



République Centrafricaine

Unité - Dignité - Travail

Le 20 avril 2020

A Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
Bâtiment PETROCA, Avenue des Martyrs
BANGUI

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

En date du 03 juin 2019, vous avez reçu, dans votre cabinet, mon conseiller spécial en charge des affaires politiques et relations avec les institutions nationales et internationales. Il était mandaté pour faire un plaidoyer en faveur des USMS dans les zones sous contrôle du FPRC. De cette rencontre, il en a résulté, comme vous l'aviez souhaité, la décision n° 014/FPRC/BEN 019 du 19 juin 2020 portant démantèlement des barrières illégales et libération des bâtiments publics dans les zones sous contrôle FPRC, conformément à l'article 5.i de l'APPR-RCA et à l'article 3.f de l'annexe de l'APPR-RCA.

Le 16 juillet 2019, mon conseiller spécial a eu encore l'honneur d'être reçu dans votre cabinet. Les échanges portaient sur les points sensibles suivants :

- La demande de grâce présidentielle en faveur des détenus du FPRC (cf. lettre n° 008/FPRC/BEN 019) du 14 mai 2019 ;
- Le déploiement des FDSI (FACA et FSI) dans la zone sous contrôle FPRC (cf. lettre n° 020/FPRC/BEN 019) du 10 juillet 2019 ;
- Mon engagement à faire respecter la restauration de l'autorité de l'Etat et pour le respect de la légitimité des institutions de l'Etat, de l'intégrité territoriale et de l'unicité de l'Etat centrafricain. Cet engagement a été suivi par les visites sans heurts ni incidents du Président de la République, Chef de l'Etat, à Birao, dans la préfecture de la Vakaga, et à Ndélé, dans la Préfecture de Bamingui-Bangoran, zones sous contrôle total du FPRC, respectivement en dates du 27 juin 2019 et 24 juillet 2019.
- La nomination des cadres du FPRC aux différentes postes de responsabilité.

Une autre rencontre avec mon conseiller spécial a eu lieu le 06 septembre 2019. Il a été question des enjeux politiques et sécuritaires de la crise de Birao et son impact négatif sur la mise en place de l'APPR-RCA. La problématique de désarmement des groupes armés et la restauration de la sécurité dans la

préfecture de la Vakaga, tout en veillant à la sécurisation des frontières et ainsi à l'intégrité territoriale a également été évoquée. Des propositions vous ont été faites, parmi lesquelles le déploiement sans délai des FDSI en vue de la mise en place d'une brigade mixte. Et ce, compte tenu de la complexité de la situation particulière de la zone.

La rencontre du 19 décembre 2019 avec mon conseiller spécial a porté sur les réponses sécuritaires globales et planifiées. Comme je le lui avait recommandé, mon émissaire avait également souligné mon inquiétude quant à l'influence négative d'une campagne électorale prématurée sur la mise en œuvre de l'APPR-RCA. Ont également fait l'objet d'entretien, la question de l'inclusivité et de l'action affirmative (pour ne pas dire discrimination positive) et comment préserver les acquis de l'APPR-RCA.

Faisant suite à la lettre d'audience n° 052/FPRC/BEN 020 vous adressée le 16 mars 2020, vous avez rencontré, en date du 18 avril 2020, le porte-parole du FPRC qui vous a transmis mon point de vue quant aux problèmes sécuritaires ainsi que les réponses planifiées à envisager pour la pacification et la restauration de l'ordre dans la région du Nord-Est dans le cadre de la préservation de l'APPR-RCA. Il était également question de vous transmettre mes préoccupations concernant les points suivants :

- La question de grâce présidentielle conformément à l'article 33 de la constitution et l'article 13 de l'APPR-RCA (cf. lettre du 14 mai 2019).
- La question de l'inclusivité et de discrimination positive, en l'occurrence les nominations aux postes de responsabilité : ministres-conseillers, conseillers, ambassadeurs et autres diplomates (consuls, conseillers et secrétaires d'ambassades, attachés de défense, etc.).

En effet, tout bien considéré, je tiens personnellement à vous remercier de votre disponibilité et de l'attention que vous avez portée à nos préoccupations et propositions, telles que rapportés par mes deux émissaires. Je saisi cette occasion pour :

1) Réitérer ma demande de libération, dans le cadre de grâce présidentielle et conformément à l'article 33 de la Constitution du 30 mars 2016 et de l'article 13 de l'APPR-RCA, de nos compatriotes détenus, aussi bien à la maison d'arrêt de Ngaragba qu'au camp de Roux, et vous demande Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef de gouvernement d'user de votre pouvoir pour une issue favorable à ce dossier.

2) Vous soumettre les propositions dans le tableau ci-dessous :

Fonction	Nombre	Département concerné
Ministres conseillers	2	- Présidence de la République - Primature
Conseillers spéciaux	2	- Primature
Chargés de mission	5	- Ministère de la Défense - Ministère de la sécurité intérieure - Ministère de la Justice - Ministère de l'administration du territoire - Ministère des affaires étrangères
Ambassadeurs	3	- Koweït - Qatar - Arabie Saoudite

Représentant de la RCA auprès des organisations internationales	1	- Organisation de la Conférence Islamique (OCI)
Attaches de Défense	2	- République Démocratique du Congo (RDC) - Tchad
Consul	2	- Soudan - Cameroun
Premiers Conseillers d'Ambassade	2	- Maroc - France
Préfets	3	- Bamingui-Bangoran - Haute-Kotto - Vakaga
Sous-Préfets	5	- Ippy - Kaga-Bandoro - Ouanda-Djallé - Yalinga - Bakouma
Directeurs des agences et/ou établissements publics et parapublics	3	- Agence de Régulation des Télécommunications (ART) - Agence Centrafricaine de Développement de l'Agriculture (ACDA) - Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE)
Université de Bangui	2	- Vice-recteur de l'Université - Doyen de la faculté des sciences juridiques et politiques (FSJP)

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à cette demande et reste disponible pour des détails techniques.

Veuillez d'agréer Monsieur le Premier Ministre, Chef du gouvernement, l'expression de mes salutations distinguées.

Le 1^{er} Vice-Président du FPRC



Général Nouridine ADAM